



Septembre 2006

*A nos collègues
P.E. 1*

BIENVENUE CHEZ VOUS ...

Cette année, le site IUFM de Chartres recevra environ 171 étudiants en PE1, répartis en 4 groupes de PE1 « nouveaux », 1 groupe de PE1 « redoublants » et 1 groupe de PE1 reconversion.

En consacrant aux étudiants une partie plus importante encore de ses forces, l'IUFM cherche à vous offrir plus de chances de devenir Professeur des Ecoles.

Nous voulons saluer ce choix ; nous le partageons totalement. Il est celui de la qualité pour le Service Public d'Education et il est aussi essentiel pour l'avenir de l'IUFM qui s'écrit en pointillés.

Dans l'immédiat, par ce document, très succinct, la Section départementale du SNUipp (Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Pegc) souhaite d'abord **nouer le contact avec ses futurs collègues Professeurs des Ecoles** .

Comme les années précédentes, le SNUipp 28 distribuera à votre intention le « *fenêtres sur cours "Spécial IUFM"* », destiné à vous apporter les renseignements essentiels mais aussi nos positions et nos revendications sur et pour la formation en IUFM.

Pour compléter encore votre information, le SNUipp national a édité un "*Mémo-Agenda*" (contenu dans cette enveloppe) qui fait un tour complet de ce qu'il faut savoir lorsqu'on se prépare à rentrer dans la profession. N'hésitez pas à vous y reporter dès que nécessaire.

N'hésitez pas également à nous interroger sur ces sujets au cours des permanences que nous organiserons à l'IUFM très régulièrement

Nous avons aussi souhaité faire le point sur le CRPE 2006 dont les résultats figurent en page 3.

Pour finir, il nous a semblé utile, dès la rentrée, de vous présenter très rapidement la **Section SNUipp 28** qui sera tout au long de cette année scolaire 2006-2007 à vos côtés pour essayer de vous apporter tous les éclairages souhaités sur votre future profession.

Nous vous proposerons très bientôt une première réunion d'information à l'IUFM.



Bonne rentrée à tous.

A très bientôt.

Hélène BONTEMPS

Olivier THOMAS

Jean-Christophe RETHO



RESULTATS DE L'ACADEMIE ORLEANS-TOURS - CRPE 2006

	Concours externe	2 nd concours interne	Concours 3 ^{ème} voie
Inscrits	2831	415	250
Présents au Concours	1697 (60%)	131 (31,5%)	120 (48%)
Admis (LP)	378	41	22
Inscrits LC	144	0	0

Après la session 2005, celle de 2006 s'est aussi déroulée à une date unique dans l'ensemble des académies.

Il faut souligner les pourcentages très faibles de candidats présents aux épreuves d'admissibilité par rapport aux inscrits.

Par contre, et c'est normal (date unique), les admissibles étaient pratiquement tous présents aux épreuves d'admission (ces chiffres ne figurent pas dans le tableau).

Il faut noter également que ni le 2nd concours interne, ni la troisième voie n'ont donné lieu à l'établissement d'une liste complémentaire !

Cette décision appartient uniquement au jury académique.

Elle laisse quelque peu interrogatif !

RESULTATS DE L'IUFM ORLEANS-TOURS - SESSION 2006

Ce tableau montre les résultats obtenus par les étudiants (PE1) ayant préparé le CRPE au sein des 6 sites départementaux de l'IUFM Orléans-Tours.

Par soustraction, il donne également les résultats obtenus par les candidats dits « libres ».

Ces collègues n'ont donc pas préparé le CRPE au sein de l'IUFM Orléans-Tours en 2005-2006.

	Présents	Admissibles	Admis	Classés sur L.C.
PE1 « nouveaux »	683	495	233	81
PE1 « redoublants »	83	69	36	12
PE1 « reconversion »	111	57	26	5
Total	877	621	295	98

Candidats « libres »	1071	378	130	46
----------------------	------	-----	-----	----

SYNDICALISATION - L'offre du SNUipp 28

Devenir syndiqué tout en étant encore étudiant ne relève pas de l'évidence.

Nous le savons. Nous pensons aussi que ce n'est pas non plus « précipiter les choses ».

Ce que nous proposons aux étudiants du site IUFM de Chartres est de l'ordre du symbolique en terme de coût (voir bulletin d'adhésion).

C'est aussi dicté par l'absence de revenus qui est le lot commun des étudiants.

Mais il s'agit d'un acte de solidarité que les syndiqués salariés que nous sommes veulent assumer pour rassembler le plus grand nombre de collègues et futurs collègues.

Essayez, nous sommes convaincus que « ça vaut le coût » !

Les publications du SNUipp 28

KISAITOU 4^{ème} Edition



Mémento administratif du
SNUipp-FSU Instituteurs
et Professeurs des écoles

*Tout ce qu'il faut savoir
(ou presque) sur la
carrière, l'école,... Cet
outil indispensable pour
l'exercice quotidien du
métier se présente sous
forme papier et sous
forme CD.*

LA PRESSE DEPARTEMENTALE DU SNUIPP

Vous trouverez dans cette enveloppe le Bulletin de rentrée envoyé à tous les collègues. La presse départementale du SNUipp le « Regards sur », paraît sur un rythme hebdomadaire (ou presque).



CRPE 2007

Le document que nous présentons ici résume les éléments concernant l'inscription et l'organisation du CRPE. Nous tenons à la disposition de tous l'intégralité du texte dont sont extraites ces informations (B.O Spécial concours n°6 du 16 juin 2005).

1) Académie d'inscription :

Les étudiants PE1 des centres IUFM doivent s'inscrire au CRPE du Rectorat dont dépend leur institut de formation. Les candidats ne dépendant pas d'un centre IUFM sont libres de s'inscrire où ils veulent.

2) Dates et modalités :

- **Les candidats doivent s'inscrire par internet à l'adresse suivante :**

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac1>

- **Dates de saisie des inscriptions :** du jeudi 14 septembre 2006 au mardi 24 octobre 2006 (17h).

- **Dates de saisie de la confirmation des inscriptions :** du mardi 31 octobre 2006 au mardi 14 novembre 2006 (17h).

Les candidats se connectent à la même adresse que pour l'inscription et saisissent le numéro d'inscription qui leur a été donné lors de la première phase.

L'inscription est confirmée lorsqu'apparaît à l'écran « confirmation d'inscription » indiquant la date et l'heure d'enregistrement de la confirmation. IL est conseillé d'imprimer l'écran.

Les candidats qui ont indiqué une adresse électronique recevront un courriel les informant de la confirmation de leur inscription. Tous les candidats recevront ultérieurement par courrier un récapitulatif de leur confirmation et un formulaire indiquant les pièces justificatives qu'ils devront adresser au service d'inscription.

3) Organisation des épreuves d'admissibilité :

Pré requis	Attestation de Formation aux Premiers Secours Natation : brevet 50 mètres.
Epreuves d'admissibilité	3 épreuves écrites : français + maths + histoire-géographie et sciences expérimentales-technologie. Programmes nationaux pour les 4 champs disciplinaires
Epreuve de français Coeff 3 4 heures	<ul style="list-style-type: none"> - synthèse de textes - thème ayant trait à la grammaire - mise en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordées dans le dossier de la 1^{ère} partie
Epreuve de mathématiques Coeff 3 3 heures	<ul style="list-style-type: none"> - résolution de 3 ou 4 exercices - 1 ou 2 questions complémentaires sur la mise en œuvre en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions
Epreuve d'histoire et géographie, sciences expérimentales et technologie Coeff 2 3 heures	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Le candidat choisit l'un des champs disciplinaires en majeure et l'autre en mineure.</u> - Majeure : 1^{ère} partie → questions de connaissances 2^{ème} partie → proposition de pistes d'utilisation en cycle 3 à partir d'un ensemble de documents pédagogiques. - Mineure : questions de connaissances.

4) Organisation des épreuves d'admission :

Epreuves d'admission	3 épreuves orales
Epreuve orale d'entretien Coeff 4	<ul style="list-style-type: none"> - <u>1^{ère} partie</u> : exposé + entretien (prep 1 h, exposé de 10 min et entretien de 15 min). - <u>2^{ème} partie</u> : exposé ou expression musicale à l'initiative du candidat dans un domaine qu'il choisit à l'inscription, arts visuels ou musique ou littérature de jeunesse + entretien (exposé 10 min, entretien 15 min)
Epreuve orale de langue vivante étrangère Coeff 1	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation orale du texte dans la langue choisie par le candidat (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais) - Lecture de quelques lignes du texte - Entretien dans la langue avec le jury <p>(prep 30 min, durée de l'épreuve 20min)</p>
Epreuve d'EPS Coeff 1	<ul style="list-style-type: none"> - <u>1^{ère} partie</u> : prestation physique (activité d'expression : danse ou course de 1500 mètres) - <u>2^{ème} partie</u> : entretien avec un jury, portée didactique de la prestation.